

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue le 26 octobre 2022 à 19h00 à la salle Burbidge du bureau municipal de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
Mme Anne Langevin, conseillère
Mme Annie Galipeau, conseillère et maire substitut
M. André Benoit, conseiller
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Yves St-Jacques, conseiller
Mme Marie-Anne Poulin, conseillère

Monsieur Jim Smith, directeur général

Présence dans la salle : Aucun (0) auditeur.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R22SE10-215

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Annie Galipeau,
Il est résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté;

Ordre du jour

0. Ouverture de la séance extraordinaire
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation de dépense – achat du lot 5 204 063
3. Autorisation de déposer une demande d'aide au Programme Nouveaux horizons
4. Varia
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R22SE10-216

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR L'ACHAT DU LOT 5 204 063

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marie-Anne Poulin,
Il est résolu;

D'AUTORISER l'achat de l'immeuble connu sous le numéro de cadastre 5 204 063 et ce pour la somme de trois mille dollars (3 000\$) en plus de tous les frais applicables (taxe de vente, frais de notaire, frais d'inscription, publicité des droits, etc.).

D'AUTORISER le maire, Ronald Cross et le directeur général, Jim Smith de signer au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à la présente transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R22SE10-217

AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES ÂÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE l'opportunité financière offerte par le programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction d'un abri de type gazebo au centre sportif Ludger-Beaudoin répond aux critères d'admissibilité;

CONSIDÉRANT QUE le projet *Un coin d'ombre et de confort* nous permet de veiller à la qualité de vie de nos aînés en leur offrant la possibilité de bouger et de socialiser sans être incommodé par le chaud soleil d'été, prolongeant ainsi les séances de jeux organisés par ces derniers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés concernant ce projet ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marie-Anne Poulin,
Appuyée par Yves St-Jacques,
Il est résolu;

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada pour le projet *Un coin d'ombre et de confort* à l'intention des personnes âgées utilisatrices du complexe sportif Ludger-Beaudoin

D'AUTORISER monsieur Jim Smith, directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité de Messines, tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA RÉUNION

R22SE10-218

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition d'Yves St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu;

De lever de la séance régulière à 20 h 05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Jim Smith, directeur général de la Municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.

Jim Smith,
Directeur général